



Facture refusé par les service des impôts

Par **wieber**, le **14/04/2010** à **11:44**

Bonjour,
J'ai fait poser une pompe à chaleur, et bénéficié du crédit d'impôt. Les impôts me demande de restituer le crédit d'impôt car la facture de l'entreprise n'est pas assez détaillée. J'ai contacté le mandataire, car l'entreprise a effectué une liquidation judiciaire. Malgré plusieurs courriers du mandataire, la gérante ne me répond pas. Il y a-t-il un moyen légal de l'obliger à fournir une facture ?
Pourquoi devrais-je être pénalisé pour l'erreur d'une entreprise peu rigoureuse ?